

# PROPOSITION DE MANDAT POUR LE GROUPE DE TRAVAIL RISQUES NATURELS (PLANALP)

pour la période jusqu'à la XVI<sup>e</sup> Conférence alpine

# 1. Remarques introductives

Après les avalanches et les inondations dévastatrices de 1999, la Conférence alpine a institué un Groupe de travail dans le but de développer des stratégies et domaines d'activité communs au niveau des Parties contractantes de la Convention alpine. Sur la base des recommandations formulées par ce Groupe de travail, PLANALP a reçu un mandat de la part des Ministres réunis à la VIII<sup>e</sup> Conférence alpine de 2004. Les risques naturels sont visés à l'article 2 de la Convention alpine sur les objectifs et traités dans le Protocole « Aménagement du territoire et développement durable » ; ils sont également évoqués dans d'autres Protocoles et dans le Plan d'action sur le changement climatique dans les Alpes.

#### 2. Mission

## Description de la mission

Pour la période courant jusqu'à la XVI<sup>e</sup> Conférence alpine, PLANALP entend se concentrer sur les thèmes suivants :

- Le transfert de connaissances entre les décideurs au sein de la région alpine et l'échange de bonnes pratiques pour la réduction des risques de catastrophes naturelles (activité continue), incluant également des échanges réguliers sur la mise en œuvre des recommandations du RSA7;
- 2. La contribution de la prévention à la planification d'urgence : défis et synergies incluant également la prise en compte du risque résiduel et le cas de débordement ;
- 3. L'adaptation au changement climatique à l'échelon local, incluant également la communication des risques et en se focalisant sur différents groupes sociaux (par ex., les enfants et les jeunes).



# Description des résultats

Les productions de PLANALP sont les suivantes (les chiffres font référence aux missions principales) :

- 1. Procès-verbaux des réunions de PLANALP;
- 2. Rapports d'activité des pays lors des réunions de PLANALP;
- 3. Rapport;
- 4. Événement à l'intention des enfants et des jeunes sur la gestion des risques naturels (exposition présentant des modèles de risques naturels, des outils de communication des risques etc.).

#### Méthode de travail

- Réunion avril 2019
- Foire destinée aux enfants et aux jeunes avril 2019
- Réunion automne 2019
- Réunion printemps 2020
- Finalisation du rapport (mission 3) été 2020
- Réunion automne 2020

#### 3. Communication

#### Activités de communication du Groupe de travail

- Les membres de PLANALP diffuseront les résultats dans leurs réseaux d'experts et dans la communauté alpine via leurs sites web respectifs et par le biais d'événements et, le cas échéant, en travaillant avec les Points info de la Convention alpine;
- Les membres de PLANALP veilleront à ce que les résultats obtenus et les thèmes liés à la montagne soient diffusés et bien pris en compte dans les processus internationaux tels que :



- Mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai des Nations-Unies pour la réduction des risques de catastrophe 2015 – 2030;
- Forum européen pour la réduction des risques de catastrophe (EFDRR);
- Société de recherche Interpraevent ;
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ;
- Commission européenne des forêts (CEF), Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne ;
- Application de la Directive Inondations de l'UE 2007/60/EC;
- Réseau we4DRR.

### 4. Coopération

# Activités de coopération du Groupe de travail

PLANALP coopérera avec d'autres Organismes de travail thématiques au cas par cas, en invitant des experts/expertes d'autres Organismes de travail thématiques concernés.

PLANALP coopérera avec le Groupe d'action 8 de la SUERA sur le thème de la communication des risques à l'intention des enfants et des jeunes.

#### 5. Lien avec le Programme pluriannuel

Contribution au Programme de travail pluriannuel 2017-2022 de la Conférence alpine, en cohérence avec celui-ci, ainsi qu'avec la Convention et ses protocoles

Les thèmes traités par PLANALP intègrent plusieurs points figurant au Programme de travail pluriannuel de la Conférence alpine 2017 – 2022, à travers l'examen des processus de changement comme le changement climatique, mais aussi les risques émergents en lien avec, notamment, l'évolution démographique, les infrastructures de transport et le tourisme, dans le but de développer la résilience des sociétés.

#### 6. Présidence

La Présidence du Groupe de travail est confiée à l'Autriche.